

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Militaire de Saint-Cyr - CPGE - MPSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Lycée Militaire de Saint-Cyr - CPGE - MPSI | Jury par défaut | Tous les candidats | 66 | 1696 | 287 | 367 | 10 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, physique-chimie et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Attendus locaux

Vous postulez pour une admission en lycée militaire, et en l'occurrence au lycée militaire de Saint-Cyr. Vous devez donc satisfaire aux conditions médicales d'aptitude requises pour l'admission dans les écoles militaires de votre choix.

Dès que vous aurez reçu une proposition d'admission ou que vous serez en liste d'attente sur un ou plusieurs de vos vœux pour une formation en lycée militaire, prenez rendez-vous au plus tôt avec un médecin militaire pour effectuer votre visite médicale d'aptitude. La liste des antennes médicales militaires est consultable sur <https://rh-terre.defense.gouv.fr/formation/lyceesmilitaires/etudier/inscriptions-en-lycee-militaire-formations-post-bac>

Le certificat médical d'aptitude à l'admission en lycée militaire au titre de l'aide au recrutement remis par le médecin militaire est une condition sine qua non pour votre admission. Ce certificat médico-administratif d'aptitude initiale 620-4*/12 doit être transmis dans les meilleurs délais au(x) lycée(s) choisi(s), et dans tous les cas avant le 5 juillet dernier délai.

Si vous rencontrez des difficultés à obtenir un rendez-vous auprès d'une antenne médicale, nous vous invitons à prendre contact avec le lycée à l'adresse suivante : scolarite.lmsc@ac-versailles.fr

À noter : l'original du certificat 620-4*/12 sera exigé lors de l'inscription à l'incorporation en lycée militaire. En cas d'absence du

document le candidat ne sera pas admis.

Vous pouvez dès maintenant prendre connaissance des principales causes d'inaptitude à l'admission sur le site internet <https://rh-terre.defense.gouv.fr/formation/lyceesmilitaires/etudier/inscriptions-en-lycee-militaire-formations-post-bac> . Vous y trouverez également la liste et les coordonnées des antennes médicales des Armées métropolitaines, ultramarines et à l'étranger.

Conditions d'inscription

Seuls les candidats possédant la nationalité française sont autorisés à s'inscrire.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Concours d'officiers préparés : ESM de Saint-Cyr, Ecole Navale, Ecole de l'Air, ENSTA Bretagne, ENSIM. Programme : celui des CPGE MPSI (MP, PSI en 2^{ème} année) plus une P.M.S.

L'internat est obligatoire.

Vous devez satisfaire aux conditions d'aptitude médicale requises pour l'admission dans les écoles militaires de votre choix.

Dès connaissance de votre proposition d'admission ou dans son attente, prenez rendez-vous avec un médecin militaire (liste consultable sur <https://rh-terre.defense.gouv.fr>). L'original du certificat médical 620-4*/12 sera exigé à l'incorporation pour être admis. La connaissance de votre aptitude médicale conditionne la procédure d'admission Parcoursup en lycée militaire. Les principales causes d'inaptitude à l'admission sont consultables sur <https://rh-terre.defense.gouv.fr/formation/lyceesmilitaires/etudier/inscriptions-en-lycee-militaire-formations-post-bac>

Vous devez suivre la procédure de "la circulaire d'admission 2022-2023" disponible depuis le même lien.

Journées portes ouvertes les 20 janvier 2023 après-midi et 21 janvier 2023 toute la journée. Inscription obligatoire sur <https://rh-terre.defense.gouv.fr/formation/item/1197-journees-d-information-2023>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La vocation de nos classes préparatoires est uniquement le recrutement d'officiers par voie de concours aux grandes écoles militaires. L'étude

du projet motivé du candidat constitue une première étape déterminante dans l'examen des vœux.

Dans une seconde étape, la commission poursuit l'analyse des dossiers candidatures alors recevables.

Le candidat doit être âgé de 21 ans au plus tard le 1er janvier de l'année du concours, détenir exclusivement un baccalauréat de la voie générale à dominante scientifique, avoir prioritairement suivi l'enseignement de spécialité Maths, complété d'un second enseignement de spécialité de son choix comme Physique-Chimie, Sciences de l'Industrie ou Numérique et Science Informatique.

L'option "Maths expert" est un plus. Le candidat peut aussi être issu des filières scientifiques des CPES, des universités, et autres CPGE. Il doit s'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication), et disposer de compétences dans les disciplines scientifiques.

Les dossiers affectés d'un avis réservé du Chef d'Etablissement ne sont pas étudiés.

L'inscription des candidats se voyant proposer la formation et l'acceptant reste conditionnée à leur aptitude médicale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La formation prépare aux concours d'officiers de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, de l'Ecole Navale, de l'Ecole de l'Air, de l'ENSTA Bretagne et de l'ENSIM. Elle porte sur le programme des classes préparatoires MPSI (MP, PSI en seconde année). La formation proposée est conforme aux attentes académiques habituelles d'une classe préparatoire. Les candidats doivent présenter des choix de spécialités (mathématiques, physique-chimie, marginalement sciences de l'ingénieur) et des résultats en cohérence avec les disciplines et les exigences élevées de la formation.

Le suivi de l'option mathématiques expertes offre une remarquable plus-value. Les élèves qui ont suivi en première la spécialité NSI ont une première approche bénéfique de l'informatique.

Cette formation s'adresse uniquement aux élèves souhaitant s'engager dans une carrière militaire. Par conséquent, la lettre de motivation du candidat doit clairement faire apparaître son souhait de devenir officier. L'argumentation doit être précise et soutenue. Les candidatures reposant sur toute autre motivation ne sont pas étudiées. Les dossiers affectés d'un avis réservé du Chef d'établissement ne sont pas étudiés. L'inscription des candidats se voyant proposer la formation et l'acceptant reste conditionnée à leur aptitude médicale.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques . | Le candidat doit avoir les meilleurs résultats au sein du groupe classe dans les disciplines. | Bulletins trimestriels ou semestriels:les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, physique-chimie et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique. Résultats obtenus à l' E.A.F | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques.Disposer aussi de compétences de réflexion, d'argumentation, et d'organisation. | Résultats du candidat et évaluation littérale de ses performances par les professeurs: méthode solide de travail, démarche scientifique acquise, qualité de l'expression orale et écrite. | Bulletins trimestriels, semestriels. | Essentiel |
| Savoir-être | Posséder des aptitudes à un travail approfondi. | Engagement et persévérance du candidat dans son parcours de scolarité. Assiduité, Attitude face au travail, implication... Avoir un comportement exemplaire, ne pas faire l'objet durant sa scolarité d'une mesure disciplinaire. | Bulletins trimestriels, semestriels. Les dossiers affectés d'un avis réservé du Chef d'établissement ne sont pas étudiés. | Très important |

| | | | | |
|---|---|---|------------------------------------|-----------|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | La vocation de nos classes préparatoires est le recrutement des Officiers par voie de concours aux grandes écoles militaires(ESM, Ecole de l'Air, Ecole Navale,ENSTA Bretagne ENSIM). Elle s'adresse donc uniquement aux élèves souhaitant s'engager dans une carrière militaire. | le candidat doit expliquer avec précision dans sa lettre de motivation son projet de devenir Officier , être âgé de 21 ans au plus tard le 1er janvier de l'année du concours, et de nationalité française. | Le projet motivé de formation | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement citoyen, étudiant, associatif. Intérêt pour la démarche scientifique. Pratique d'un sport en club. | Participation à des travaux ou évènements mémoriels. Engagements tels que : réserve citoyenne, pompier volontaire... Participation au CVL, à la MDL. Préparation militaire. Licence club sportif. | Bulletins scolaires, attestations. | Important |

Signature :

Eric MAQUER,
Proviseur de l'établissement Lycée Militaire de Saint-Cyr